

Reconversion des militaires à la retraite ou en fin de contrat : Un souci partagé entre les ministres Sadio Camara et Bakary Doumbia

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 03 MARS 2022

1049

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Journée Mondiale de la Protection Civile
La montée en puissance
des soldats du feu



Communiqué du Conseil des Ministres du
mercredi 02 mars 2022 CM N°2022-11/SGG



Déclarations belliqueuses des groupes armés :
L'Association Gao Lama Borey apporte la réplique !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

02 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

853

Nouveaux cas confirmés

08

Nouveaux guéris

15

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

02 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
00 cas graves en soins intensifs
49 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 391

Guéris

29 533

Décès

722

dont 185 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.25



/ Une /

Journée Mondiale de la Protection Civile : La montée en puissance des soldats du feu

P.5

/ Brèves /

SE. Chen Zhihong, Ambassadeur de Chine au Mali, sur CGTN : La Chine va offrir bientôt plus de 6 millions de doses de vaccin au Mali

P.11

Légumes frais : Voyage dans l'assiette

P.12

Justice : Le richissime opérateur économique Bakary Diambu et ses partisans sous les verrous

P.12

Politique : Un écrivain énumère des faits d'actualité et déclare la fin de la françafrique au Mali

P.12

Lutte contre la corruption : C'est parti pour une semaine de plaidoyer et de lobbying sous l'égide de la CPLC

P.13

Journée Internationale de la Protection Civile 2022 : 1497 morts et 34.924 blessés enregistrés en 2021 par les soldats du feu

P.13

/ Actualité /

Institut National de Prévoyance Sociale : De bonnes perspectives pour 2022 !

P.17

Caisse Malienne de Sécurité Sociale : Les signaux sont bons pour 2022 !

P.18

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 02 mars 2022

CM N°2022-11/SGG

P.20

Reconversion des militaires à la retraite ou en fin de contrat : Un souci partagé entre les ministres Sadio Camara et Bakary Doumbia

P.21

Déclarations belliqueuses des groupes armés : L'Association Gao Lama Borey apporte la réplique !

P.22

/ Politique /

Le Segal de l'AMS-UNEEM, Patrice S. Dembélé, à propos du chronogramme électoral : « On peut opter pour 16 mois et prévoir un... avenant »

P.25

Sortie de crise : « Une nouvelle architecture de la Transition s'impose », selon le PARENA

P.27

/ Culture & société /

Youssouf Tapo : Le chantre du Mali

P.28

/ International /

Guerre en Ukraine : L'effet de la guerre en Ukraine sur l'utilisation des cryptomonnaies

P.29

Sénégal : Adjii Sarr sort du silence un an après ses accusations contre Ousmane Sonko

P.30

/ Sport /

Ligue Européenne des Champions : La finale délocalisée en France

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**

L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)



Journée Mondiale de la Protection Civile

La montée en puissance des soldats du feu

La Journée mondiale de la protection civile a été célébrée, le 1er mars 2022 avec faste. "Protection civile et gestion des populations déplacées en cas de catastrophe et de crise, rôle des volontaires et lutte contre les pandémies" tel était le thème de cette édition.

La Journée mondiale de la protection civile est célébrée chaque 1er mars dans tous les pays du monde. Le besoin de protection civile est né de l'expérience des bombardements de zones civiles pendant la Première Guerre mondiale. Aux États-Unis, l'Office of Civil Défense a été créé en mai 1941 pour coordonner les efforts de défense civile. C'est l'un des éléments essentiels de la défense nationale. Elle comprend l'ensemble des activités de protection et de sauvetage qui sont menées afin de réduire au minimum les pertes en vies humaines et en biens des citoyens en cas de catastrophe, et cela non seulement en temps de guerre, mais aussi en

temps de paix.

Faudrait-il rappeler, la protection civile est un effort visant à apporter secours et assistances aux citoyens d'un État à la suite de conflits armés ou de catastrophes naturelles. La Journée mondiale de la protection civile a été instituée par une décision de l'Assemblée générale de l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC) en 1990. Après la fin de la guerre froide, la protection civile s'est largement réformée : elle est passée des seuls cas d'attaques militaires aux urgences et aux catastrophes en général.

La célébration de la Journée internationale de la Protection civile vise à rappeler aux États

et aux principaux acteurs de la chaîne de la Protection civile : leur rôle dans le développement des structures assurant la protection et l'assistance en faveur des populations, la sauvegarde de leurs biens et de l'environnement face aux effets des catastrophes naturelles ou causées par l'Homme. Mais également de promouvoir la sensibilisation des populations sur les missions de la protection civile afin de renforcer leur résilience face aux risques de toute nature.

Selon le directeur général de la protection civile, le Général de Brigade Bokary B. Kodio, les formations de masse sur les gestes qui sauvent, fréquemment organisées par les unités

de la protection civile au profit des populations, procèdent de la volonté de la direction générale de la protection civile de faire prendre conscience aux citoyens de leur rôle d'acteurs de la protection civile. « **Le thème retenu cette année est évocateur des problématiques qui éprouvent le monde, en général, et le Mali, en particulier, et met surtout en lumière le rôle des volontaires dans la prévention et la gestion des crises et catastrophes** », a-t-il évoqué. Et de poursuivre : les volontaires sont un maillon essentiel de la gestion des risques et catastrophes. Etant plus proches des réalités communautaires, ils sont les premiers à agir pour contribuer à sauver des vies et aider les autres à vivre dans la dignité.

S'agissant du bilan des activités menées par la protection civile en 2021, général Kodio dira qu'en 2021, les unités de la protection civile ont effectué 28 337 interventions, contre 23 200 en 2020. Il a poursuivi en donnant des précisions : « Ces interventions ont essentiellement porté sur les accidents de la voie publique, les inondations, les incendies, les attentats terroristes, les noyades, les découvertes de corps sans vie, les chavirements de pirogues, les personnes tombées dans des



puits, les désagréments causés par des animaux, les pollutions, les secours à des personnes, les fausses alertes. Au cours de ces interventions, 72 842 personnes ont été assistées et secourues. Le bilan humain enregistré est de 1 497 morts et 34 924 blessés, avec une

prédominance des accidents de la circulation qui ont occasionné 19 233 interventions des unités de la protection civile, contre 15 435 en 2020 », a-t-il déploré.

■ Ibrahim SANOGO



■ Nia Dialla Keita

OFFICIEL : Roman Abramovitch, le propriétaire de Chelsea, a mis le club en vente



■ Sambou Sissoko

En envahissant l'Ukraine, le raisonnement de Poutine, inspiré par sa pratique des arts martiaux, est à peu près le suivant. Les Américains et leurs alliés de l'OTAN ont fait de l'Ukraine une « anti-Russie ». Eh bien, retournons ce levier ukrainien contre l'OTAN, faisons éclater l'OTAN en appuyant sur l'Ukraine.



■ C FOOT



Alain Denis Ikoul pense que: « Ceux qui ont nommé ce staff ont la mémoire trouée »
 « Vous pouvez retourner la chose dans tous les sens, mais il reste constant que cette nomination est la consécration du repli identitaire dans la médiocrité. Cela peut paraître très dur de ma part, mais ma posture de journaliste me recommande de mettre les états d'âme de côté et d'analyser les faits froidement. Et à ce jeu, je pense que ceux qui ont nommé ce staff ont "la mémoire trouée". Souvenez-vous que le 16 février à Limbé, on a suspendu un camerounais du COMEX de la Fecafoot, à juste titre d'ailleurs, parce qu'il a manifesté une forme de repli identitaire, et on nous disait ce jour là qu'on ne désignerait les hommes désormais que sur la base de la compétence et non de leurs origines. J'étais d'accord, mais je disais qu'il va falloir tenir ainsi jusqu'au bout sans discrimination. Sauf qu'il n'a fallu que deux semaines pour que les mêmes gens fassent exactement le contraire de ce qu'ils ont vendu aux camerounais. Non... il faut nous respecter. Dites moi, N'est-ce pas du repli

identitaire que de promouvoir absolument la nationalisation du poste de sélectionneur au détriment de la compétence ? Entre nous, Rigo est-il le plus compétent des entraîneurs camerounais actuellement? Je ne vais pas revenir sur le timing de cette nomination, mais sincèrement j'aimerais que l'on me montre d'abord en quoi quelqu'un qui a échoué avec fracas chez les U23 et les A primes doit être promu aussi grossièrement ! Qu'on me démontre aussi en quoi promouvoir la Camerounisation du poste de sélectionneur est moins un repli identitaire que promouvoir des gens d'une région à la Fecafoot, suivez mon regard ! Il faut qu'on soit un peu sérieux. On a dit qu'on veut la compétence, or là en remplaçant le staff de Conceicao par celui-ci, je n'ai pas le sentiment qu'on a amélioré quelque chose. J'ai plus le sentiment qu'on a consacré la promotion du repli identitaire dans la médiocrité. Je le dis ainsi, mais J'ai très envie de me tromper dès le 24 mars sur ce sujet, car j'aime mon pays ». #CFOOT
 Via La matinale, ForYou Radio, Douala.



■ Bouare Aboubacar Sidiki



RPM mort de sa belle mort. Après 2 plaintes/2 défaites cuisantes du clan Tembine contre Tere-ta.

■ Bamako Niarela



Un véhicule FAMA touché par un EEI, 08 terroristes neutralisés, 03 bases démantelées, 07 suspects arrêtés, 03 EEI détruits, 02 AK-45, 45 téléphones, 03 détonateurs, 03 batteries de mise en œuvre d'EEI récupérés



■ Moussa Mara Yelema



J'ai participé à la cérémonie de bénédiction de la nouvelle chaîne de télévision catholique. C'était ce mardi 1er mars à l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest sous la présidence de monseigneur Jonas Dembélé président de la conférence épiscopale du Mali. Ce média dénommé ECF -TV (Église Communion Fraternelle Télévision) évoluera sur le registre de l'information, de la sensibilisation et de l'éveil des Maliens sur la spiritualité, l'oecuménisme, la solidarité, la paix, la tolérance et de manière générale le vivre ensemble.



■ Ammy Baba Cisse



L'Italie ferme son espace aérien à la Russie et verse 110 millions d'Euros à l'Ukraine.

Les dirigeants africains ne peuvent même pas aller chercher leurs citoyens pris dans une guerre en Ukraine ? Vive la souveraineté frelatée africaine.

Nous devons faire la différence entre un combat politique et un combat politicien. Quand je vois les ukrainiens se préparer face à chars russes, cela doit nous inspirer!

Binta Yattassaye, épouse de Soumeylou Boubeye Maiga saisit le Président Assimi Goita pour l'évacuation de son mari pour des soins appropriés.

Le Camara est mal barré et les maliens ne décollent pas



L'Erythree, la Corée du Nord, la Syrie, la Biélorussie et la Russie sont les pays qui ont voté NON contre une résolution demandant l'arrêt de la guerre en Ukraine.

■ Renouveau FM/TV



#URGENT:
#Attaque à #Goundam contre le poste de la gendarmerie

Le 01/03/2022 mars à 18h à Goundam le poste de la gendarmerie qui est au niveau du pont , a subi une attaque par un véhicule Toyota avec 8 personnes à bord. Le véhicule a pris la fuite en direction du nord ouest en se dirigeant vers le lac télé. Le bilan provisoire fait état d'un gendarme blessé au niveau de la tête qui a été admis aux urgences à l'hôpital de goundam.

■ Jack Douk



Continuons jusqu'à la victoire finale, le feuilleton sera long .longévité et santé nous demandons au créateur, Dieu

■ Seneweb.com



Passation de service entre le maire sortant sa-liou Sall et le désormais Maire de Guediaway Ameth Aidara



■ Mamadou Ismaila KONATE



C'est tout de même incompréhensible qu'au nom de la force et sans la loi, l'on impose sa volonté contre toutes les volontés et nulle autre ...au nom d'une certaine conception de la nation : le primat du pouvoir réside dans la force des armes : DAMNÉS ! #QuiRègnePar #PeraPar

■ Emmanuel Macron



Officiel du gouvernement - France
Je salue le courage du peuple ukrainien qui résiste sous le feu des armes. Au nom des Français, j'adresse au Président Zelensky le soutien fraternel de la France. Il est aujourd'hui le visage de l'honneur, de la liberté et de la bravoure.

■ Gandhi MÉDIA - GM



Communiqué de Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako , en charge du Pôle Economique et Financier de Bamako.

COUR D'APPEL DE BAMAKO
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA COMMUNE III DU DISTRICT DE BAMAKO
CABINET DE MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE :

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako en charge du Pôle Economique et Financier porte à la connaissance de l'opinion que plusieurs vidéos diffusées sur les réseaux sociaux depuis le 26 février 2022 font apparaître le Président du Parti Mouvement Républicain, se disant également, Président du « Mouvement Faso Dembé ».

Dans lesdites vidéos, le susnommé se livre à des propos subversifs et injurieux adressés aux Autorités de la Transition, avant de révéler, au cours d'une conférence de presse, son entreprise de déstabilisation du processus de Transition au Mali en s'autoproclamant Président de la Transition à compter du 27 février 2022.

Compte tenu de la gravité des faits, susceptibles de recevoir plusieurs qualifications pénales, le Procureur informe l'opinion de l'ouverture, ce jour mardi 1^{er} mars 2022, d'une enquête afin de faire toute la lumière sur cette affaire.

Le Procureur de la République rassure que des investigations se poursuivront, conformément à la loi, et que l'opinion sera tenue informée de toute évolution de la procédure.

Bamako, le 1^{er} mars 2022
Le Procureur de la République,
Ousmane FATI

■ Mali Actu



Le 26 février 2022, un avion de transport de la Fédération de Russie qui a livré à son bord du fret humanitaire, a de nouveau atterri à l'aéroport de la capitale du Mali.



■ Macky Sall



À tous les chrétiens du Sénégal et du monde, je souhaite un très bon mois de carême.



Que ce moment de **partage** et de **pénitence** enseigne les belles valeurs et porte plus haut **nos prières pour la paix** dans le monde.

Le Président
Macky Sall

■ Dr Djamila Ferdjani



“Aucune guerre n'est jamais remportée. Elles ne sont même jamais combattues. Le champ de bataille ne fait que révéler à l'homme sa folie et son désespoir.” -William Faulkner-

■ Larmes des pauvres



#Mali -- le mouvement arabe pour l' #Azawad (#MAA) solidaire du #HCUA souligne dans un communiqué qu'il n'y a aucune alternative à l'APR dont l'application est le seul garant d'une paix durable. Le mouvement dénonce les sortis médiatique du PM contre l'APR

MOUVEMENT ARABE DE L'AZAWAD MAA

BUREAU EXÉCUTIF

Communiqué N:01/BE/MAA/2022.

Le Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA) constate avec regret l'acharnement de certaines associations pseudos défenseurs du gouvernement et certains médias locaux contre le Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA) suite à la déclaration finale lors de sa réunion extraordinaire tenue à Kidal le 27 février 2022.

Le MAA exprime sa solidarité et son soutien indéfectible au HCUA, qui n'a fait que rappeler une situation délétère et réelle dans le but d'alerter avant qu'elle ne dégénère ce qui n'est nullement dans l'intérêt du pays.

réelle dans le but d'alerter avant qu'elle ne dégénère ce qui n'est nullement dans l'intérêt du pays.

Le MAA rappelle que l'Accord pour la paix et la réconciliation issu de processus d'Alger auquel les mouvements de la CMA demeurent attachés malgré la stagnation avérée de sa mise en œuvre, reste le seul gage de la réconciliation nationale et d'une paix durable.

Enfin, le MAA déplore les discours et les sorties médiatiques à l'encontre de l'accord de certains responsables des autorités de la transition, car cela risque de compromettre le processus de paix chèrement acquis.

Fait à Ber, le 2 Mars 2022.

Pour le MAA
Le chargé des relations extérieures et porte Parole

Mohamed Elmaouloud Ramadane.

19:43

■ Wassim Nasr



#Ukraine vu leur équipement, leur nombre et leur motivation, les hommes de #Kadyrov seront probablement impliqués dans les combats urbains, plutôt que d'avoir un rôle de « police militaire » comme en #Syrie ou de forces de sécurité intérieure comme en #Tchéchénie.

Les nationalistes Ukrainiens du bataillon "Aidar" ont fui leurs positions après le premier coup de feu, laissant des effets personnels et des cadeaux de l'Occident. Il semble que le nombre d'ATGM étrangers capturés qui St nbreux



SE. Chen Zhihong, Ambassadeur de Chine au Mali, sur CGTN : La Chine va offrir bientôt plus de 6 millions de doses de vaccin au Mali

Dans un entretien, vendredi dernier, sur la chaîne chinoise francophone, CGTN, l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine en République du Mali, Son Excellence Chen Zhihong a affirmé que la Chine a déjà offert au Mali plus d'un million 1 000 000 doses de vaccin Sinovac.

« A ce jour, la Chine à elle seule a fourni au Mali plus d'un tiers de tout le vaccin anti Covid-19 que le pays a reçu de la communauté internationale », a dit l'Ambassadeur. Par la même occasion, il a affirmé que dans le cadre de la coopération Sino-africaine, l'empire du Milieu va offrir à notre pays plus de 6 millions de doses de vaccin anti



Covid-19. C'est une action majeure d'honorer l'engagement de la Chine d'assurer l'accessibilité des vaccins en faveur des pays en développement. En plus, les médecins et infirmiers de l'équipe médicale chinoise participent activement au traitement des patients infectés par la Covid-19 ».

Alexis Kalambry / Source : Mali Tribune

Mme Maïga Binta Yatassaye
Epouse de Soumeylou Boubéye MAIGA

Bamako, le 1^{er} mars 2022

A SON EXCELLENCE
COLONEL ASSIMI GOITA
PRESIDENT DE LA TRANSITION
BAMAKO - MALI

Objet : **Lettre ouverte sur la situation de Soumeylou Boubéye Maïga**

Excellence, Monsieur le Président de la Transition,

J'ai l'honneur de soumettre à nouveau à votre haute attention la situation critique dans laquelle se trouve mon mari, **Soumeylou Boubéye MAIGA**, ancien Premier ministre du Mali, en attente d'une autorisation d'évacuation d'urgence depuis la mi-décembre 2021.

Permettez-moi de rappeler que depuis son placement en détention préventive le 26 août 2021 à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako, sa santé s'est progressivement détériorée en raison de conditions d'incarcération épouvantables et dégradantes tant sur le plan humain, sanitaire que sécuritaire.

Dans ces conditions, il a aujourd'hui perdu plus de 23 kg et se trouve dans un état critique pour lequel un collège d'éminents médecins a requis depuis la mi-décembre une évacuation d'urgence. Le **Conseil de Santé**, commis par l'Etat, a confirmé la nécessité de cette évacuation d'urgence.

Il s'agit pourtant d'une détention préventive, qui ne justifie pas une telle inhumanité et qui aurait pu prendre une forme plus humaine, comme le contrôle judiciaire.

Monsieur le Président de la Transition,

Je garde l'espoir qu'en tant que **Garant de la Constitution, en tant que Premier Magistrat et Garant de la Justice** dans notre pays :

- Vous saurez vous prémunir d'une Justice à deux vitesses qui priverait un citoyen de son droit à la vie et à la santé, sans lesquelles, il ne saurait faire face à la Justice.
- Vous saurez **faire assurer le respect de l'article 1 de la Constitution**, qui garantit pour chaque Citoyen le droit à la vie, à l'intégrité et à la sécurité.
- Vous saurez **accorder l'importance qui s'impose au Conseil National de Santé et à l'équipe pluridisciplinaire**, composés de professeurs agrégés de médecine, de chef de clinique, et d'éminents médecins civils et militaires, **ayant unanimement soumis aux Autorités Maliennes l'urgence de l'évacuation de S.B. Maïga, dont le pronostic vital est engagé.**
- Vous saurez vous prémunir d'une Justice arbitraire et sélective qui détruit physiquement un citoyen et le prive sans fondement juridique et contre la Loi, du droit de visite de sa famille et de ses avocats, comme c'est le cas actuellement.
- Vous saurez vous **prémunir d'une attitude inhumaine** qui laisserait un citoyen mourir en lui refusant les soins dont il a vitalement besoin et pour lesquels l'Etat reste désespérément passif.

En effet, Monsieur le Président de la Transition,

Quelle société serions-nous en train de bâtir en dehors du respect des **droits fondamentaux** de ses citoyens, en dehors d'une humanité qui est le fondement de toute société aspirant au progrès, en dehors de l'**Etat de Droit** qui est la base d'un Contrat Social vertueux entre citoyens et dirigeants ?

Je reste confiante que vous êtes porteur de ces valeurs et que vous prendrez les décisions qui s'imposent pour préserver la vie du citoyen Soumeylou Boubéye Maïga.

Monsieur le Président de la Transition,

Je vous écris cette lettre de façon ouverte, afin que **le Peuple malien soit pris à témoin** de cette situation inhumaine et intenable, pour laquelle **vous détenez la solution.**

Toutes les démarches et lettres que nous avons adressées au Ministère de la Santé et de la Justice **sont restées lettres mortes.** Les recommandations du collège de médecins et du Conseil National de Santé, sont également restées lettres mortes. Veut-on la mort par abandon et négligence programmée de Soumeylou Boubéye Maïga ?

Je garde foi en votre humanité, votre impartialité et votre capacité à prendre les décisions qui s'imposent dans l'urgence et dans le respect des recommandations des médecins, car **Vous êtes le Décideur Final.**

Je prends aussi l'engagement, devant le Peuple malien, du retour au Mali de Soumeylou Boubéye Maïga, après ses soins effectués. Nous ne saurions manquer à cette parole prise devant notre Peuple. Nous vivons dans un monde où une personne digne ne saurait se cacher et manquer à ses obligations et SBM est tenu par un tel engagement, il a toujours répondu présent à la Justice et continuera de le faire.

Monsieur le Président de la Transition,

Le pronostic vital de Soumeylou Boubéye Maïga est engagé.

Je vous demande, devant le Peuple Malien, de lui permettre d'aller se soigner et je m'engage, au nom de notre famille à ce qu'il revienne dès qu'il sera rétabli.

Tout notre espoir repose sur votre décision, votre humanité, votre respect du droit à la vie, votre sens de l'Etat de Droit, votre respect de l'expertise et de la parole des médecins, votre sens du devoir à l'égard de tous les citoyens maliens, sans exclusion.

En vous remerciant de votre haute et bienveillante attention, je vous prie d'agréer, **Excellence, Monsieur le Président**, l'expression de ma très haute considération.

Mme Maïga Binta Yatassaye

Epouse de Soumeylou Boubéye MAIGA

Justice : Le richissime opérateur économique Bakary Diambu et ses partisans sous les verrous



Le Vice-président de l'Association pour le Développement du Cercle de Yélimané –DAGA KANE, Bakari Diambu, aurait été écroué avec plusieurs de ses partisans. C'était le mercredi dernier. Un mandat de dépôt, en bonne et due forme, aurait été décerné contre eux par le juge Mohamed Timbiné, Juge d'Instruction du troisième cabinet du Tribunal de Grande Instance de Kayes.

Leur reproche, entre autres choses : incitation à la violence, discrimination, usurpation de titre, faux et usage de faux, trouble grave à l'ordre public, violence et voie de fait.

Des délits commis lors d'une cérémonie d'inauguration d'une infrastructure publique, dans le village. S'y ajoute, aussi, l'incarcération de plusieurs autres personnalités du village pour des faits d'esclavagisme. Une certitude : avec le juge Timbiné au Tribunal de Kayes, les esclavagistes de Kayes n'auront plus de répit. Plaise à Dieu ! Comme qui dirait.

Mohamed El Heïba / Source : Canard Déchainé

Politique : Un écrivain énumère des faits d'actualité et déclare la fin de la françafrrique au Mali

La crise en Ukraine semble voler la vedette au niveau de l'actualité internationale au départ de l'opération Barkhane du Mali. Et pourtant cette actualité suit son cours et les intellectuels ne manquent pas d'en produire de belles analyses.

En effet, l'écrivain malien Facoh Donki Diarra s'est lancé dans un véritable cours d'histoire sur le Mali. Depuis les pères fondateurs jusqu'à la junte d'aujourd'hui conduite par le colonel Assimi Goïta, l'intellectuel a relaté des faits poignants de la jeune histoire du pays. Mais plus récemment il a fait cas de quelques événements et en est arrivé à une conclusion que tous les détracteurs des relations floues entre la France et l'Afrique voudraient bien entendre. En voici un morceau choisi dans la parution du site bamada.net dans son édition du 26 février 2022 : Voir les images dans l'appli et économisez jusqu'à 80% de data « Quoiqu'il en soit, des actes posés récemment par le Président actuel de la Transition, à savoir son refus de recevoir Emmanuel Macron, sa volonté d'interdire au contingent danois de la force Takuba d'atterrir sur le sol malien, montrent déjà que les lignes politiques bougent mainte-

Légumes frais : Voyage dans l'assiette



Les marchés bamakois débordent de légumes. Des ménagères en profitent pour faire le plein afin de mieux préparer la période de pénurie.

Léger préparer sa sauce avec tous les légumes qu'il faut était devenu un luxe pour certaines ménagères tant ils étaient chers et certains introuvables. Pour le moment, les légumes sont disponibles sur le marché au grand bonheur des ménagères qui ont les moyens maintenant de varier le menu. Actuellement, le kilo d'oignon varie entre 275 F CFA et 400 F CFA, la pomme de terre, 300 F CFA à 400 F CFA et l'igname à 350 F CFA. Les tomates sont abordables et de bonne qualité. De ce fait, préparer la sauce tomate n'est plus un luxe. Au marché légumes de Bamako, on trouve des carottes, de l'oignon, navets, persil, du haricot vert et blanc, sans oublier les choux et les betteraves. Ces légumes, qui étaient inaccessibles il y a peu, sont aujourd'hui à la portée de toutes les bourses. Ba Fanta, la cinquantaine, vendeuse de légumes, devant son étale, affirme : « actuellement, les femmes peuvent accommoder des sauces de tout genre ». Les femmes se réjouissent de cette situation. Cependant avec la vie chère certaines avaient renoncé à préparer de petits plats. « Maintenant que les légumes sont au marché avec un prix bas, autant en profiter pour reprendre la préparation de mets délicieux. Le plat préféré de ma belle-mère c'est la soupe aux légumes. Vu son âge avancé, cela lui permet de faire le plein de vitamines », explique Aminata Diarra, ménagère. « En ce moment, j'achète les légumes : persils et céleris, tomates..., que je conditionne dans le réfrigérateur ou je fais sécher, piler et conserver dans des bouteilles », explique Awa Sangaré, ménagère.

Oumou Fofana / Source : Mali Tribune

nant entre le Mali et la France et que l'ancienne Françafrrique est morte au Mali depuis octobre 2020 ». Pour l'écrivain, la Françafrrique est morte au Mali et ce depuis la date qu'il a énoncée. A quand la mort de cette « réalité » dans les autres pays ex-colonies de la France ?

Source : News Hub Creator



Lutte contre la corruption : C'est parti pour une semaine de plaidoyer et de lobbying sous l'égide de la CPLC



La Communauté des Pratiques de Lutte Contre la Corruption (CPLC), a procédé, hier mardi, au lancement de la 6ème édition de la semaine de la jeunesse contre la corruption. C'était à l'hôtel Radisson Collection sous la présidence du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué. A cette occasion, le Président de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI), Moumini Guindo, a dénoncé la corruption qui constitue un véritable obstacle au développement. Placé sous le thème : « La corruption au sein de l'Administration judiciaire : Enjeux et défis, la corruption ne passera pas pour moi ! ». Cette semaine, financée par l'Affaire Mondiale Canada (AMC), sera marquée par une kyrielle d'activités du 1er au 7 mars prochain. A l'ouverture, la Présidente de la Communauté des Pratiques de Lutte contre la Corruption (CPLC), Traoré Mariétou Sénou, a déclaré que l'un des objectifs de cette semaine vise également à partager des bonnes pratiques et des exemples pour prévenir et contrer la corruption dans notre pays. Ajoutant que la célébration de cette semaine, qui est à sa 6ème édition, est en train d'impacter positivement à travers l'éveil de conscience de la population. Précisant que de nombreux efforts restent encore à faire pour la bonne gouvernance. Selon le Président de l'OCLEI, Moumini Guindo, la lutte contre la corruption a été marquée par un renforcement accru du cadre juridique et institutionnel dans notre pays. Tout en insistant sur le rôle dans la lutte contre la corruption des structures comme la CASCA, le Contrôle Général des Services Publics, les Inspections ministérielles, la CENTIF, le VGAL. Malgré ces efforts, dit-il, le recul du phénomène de corruption est très peu ou n'est pas perceptible du tout. Car, dit-il, de nombreuses études ont démontré que le phénomène persiste.

Le chef de la Coopération de l'Ambassade du Canada au Mali, Alexandre Mc Gill, et le Directeur du Projet d'Appui à la Lutte contre la Corruption pour l'Égalité des Genres (LUCGEG), ont rassuré les Maliens de leur accompagnement afin de gagner le combat contre la corruption, l'enrichissement illicite et la délinquance financière.

Procédant au lancement de la semaine, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, a expliqué que la corruption est un phénomène social, politique et économique complexe qui touche tous les pays. « Elle sape les institutions démocratiques, ralentit le développement économique et contribue à l'instabilité gouvernementale », a-t-il affirmé. Et de prévenir : « La lutte contre la corruption et la délinquance financière est un défi cher aux plus hautes autorités de la Transition. Elle s'inscrit dans la droite ligne de la

Journée Internationale de la Protection Civile 2022 : 1497 morts et 34.924 blessés enregistrés en 2021 par les soldats du feu



L'information a été donnée, le mardi, par le Directeur Général de la Protection Civile, le Général de Brigade Boukary Kodjo. C'était lors de la cérémonie de célébration de la Journée Internationale de Protection Civile. Cet événement était placé sous la présidence du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine.

La protection civile (Sapeurs-Pompiers) du Mali, à l'instar des autres composantes de l'Organisation Internationale de la Protection Civile, a magnifié cette Journée Mondiale, placée sous le thème : « Protection Civile et Gestion des populations déplacées en cas de catastrophes et de crise, rôle des volontaires et lutte contre les pandémies ». Cette commémoration a été mise à profit pour passer en revue les différentes activités menées et se pencher sur les difficultés rencontrées, afin de se projeter vers l'avenir. A cette occasion, le Directeur Général de la Protection Civile, le Général de Brigade Boukary Kodjo, a révélé qu'en 2021, « les unités de la Protection civile ont effectué 28.377 interventions, contre 23.200 en 2020, au cours desquelles 72.842 personnes ont été assistées, le bilan humain enregistré est de 1497 morts et 34.924 blessés, avec une prédominance des accidents de la circulation », a-t-il fait remarquer. Cependant, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine a, au nom des autorités de la Transition, salué et félicité l'ensemble du personnel de la Protection civile pour leurs efforts au quotidien. Ainsi, il leur a témoigné la détermination sans faille des autorités à accompagner la protection civile pour une montée en puissance en termes d'effectif, d'équipement, afin qu'elle puisse assurer sa mission d'assistance aux populations. L'événement a été marqué par des exercices de simulation d'assistance aux populations déplacées et le défilé des différentes composantes de la Protection Civile a mis fin à la célébration de cette Journée mondiale de la Protection civile.

Oumar BARRY / Source : L'Indépendant

vision clairement exprimée par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, qui dans son discours d'investiture, a promis une lutte implacable contre le phénomène ».

Oumar BARRY / Source : L'Indépendant

8

NatuJus
naturellement doux!

MARS

journée mondiale de la femme



che communication 79829798

Contacts :

+223 93 45 18 84 / 78 94 23 14

Email : nnatujus@gmail.com



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Ministère de la Justice et
des Droits de l'Homme (MJDH)

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH), dans le cadre du Programme conjoint d'Appui à la Lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite au Mali (LucCEI) recrutent **un coordinateur** pour l'animation d'ensemble, l'assurance qualité et l'interface entre l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Mali et les structures de mise en œuvre du programme.

POSTE ET MISSION

Les responsabilités spécifiques du/ de la coordinateur/trice sont :

1. Assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies et activités du projet ;

- Appuyer les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère de la justice et de l'OCLEI dans l'élaboration de leurs Plans d'Opération Annuelle et les chronogrammes d'activités avec comme référence le document de base du projet ;
- Coordonner l'élaboration ; la soumission conjointe et la mise en œuvre du plan de travail annuel, des budgets et des rapports d'activités du Ministère et de l'OCLEI ;
- Mettre en place avec les Cellules du Ministère et de l'OCLEI un système de suivi évaluation,
- Appuyer l'élaboration des TDR en rapport avec les activités du programme ;
- Produire les différents rapports du projet en tenant compte des résultats du suivi-évaluation ;
- Préparer les réunions du comité de pilotage du projet, assurer le secrétariat et veiller à l'application des décisions et recommandations dudit comité ainsi que la prise en compte de celles des partenaires techniques et financiers appuyant le projet ;
- Participer aux différentes évaluations et études du projet ;
- Tenir un système de classement approprié de la documentation du projet ;

2. Contribuer à la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable de la mise en œuvre du projet ;

- Travailler en étroite collaboration avec les différentes structures partenaires (MJDH, OCLEI, services centraux, société civile etc) pour la préparation et le suivi de la mise en œuvre des budgets annuels conformément aux calendriers des donateurs ;
- Coordonner l'élaboration conjointe des demandes annuelles de fonds conformément aux plans et aux budgets approuvés ;
- Coordonner la réorientation, au besoin les révisions budgétaires ; s'assurer que la gestion financière et comptable des activités du projet est effectuée en conformité avec les réglementations nationales et les accords pris avec les bailleurs de fonds ;
- Coordonner les audits annuels du projet (élaboration des TDR, recrutement des prestataires, supervision du processus, etc).

3. Assurer la Représentation du projet

- Représenter le projet LucCEI au besoin auprès des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, des bailleurs de fonds et d'autres agences ;
- Assurer que les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère et de l'OCLEI sont régulièrement informées et représentées dans les réunions des partenaires et autres acteurs du projet ;
- Effectuer les visites régulières de terrain auprès des partenaires et acteurs et intégrer les expériences acquises au niveau du projet.

QUALIFICATION ET PROFIL DU CANDIDAT

Le coordinateur doit être de nationalité malienne ou établi au Mali. Par ailleurs, il doit remplir les critères ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) dans les domaines suivants : sciences sociales, Droits, Économie/Finances, gestion de projet, etc.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la coordination/gestion des projets de développement, notamment dans la gestion de programme pluridisciplinaire
- Avoir au moins 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité dans le secteur public ou privé, de préférence dans un contexte de financement extérieur ;
- avoir des expériences dans la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités des acteurs de la Justice, des structures de contrôle, des ONG et de la société civile ;
- avoir une bonne connaissance des problématiques des droits humains, de la justice, de la lutte contre la corruption

Constituent un atout :

- L'expérience dans un organisme de lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite ;
- Le travail dans une ambassade ou une organisation internationale ;

CONDITIONS REQUISES

- Connaître l'environnement des droits humains et de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite aux plans national, régional, sous régional et international ;
- Avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- Être apte à travailler sous pression ;
- Être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- Avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- Avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- Être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs ;
- Maîtriser l'outil informatique

DUREE DU CONTRAT DU COORDINATEUR

Le contrat est conclu pour la durée du programme.

OBLIGATIONS DU PROGRAMME

Le programme mettra à la disposition du Coordinateur l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition un bureau avec des équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Une évaluation de la performance sera faite les six premiers mois et une copie jointe au rapport semestriel du projet. Par la suite, les évaluations se feront annuellement.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'OCLEI.

PIECES A FOURNIR

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'OCLEI ;
- Un CV actualisé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- Trois (3) lettres de recommandation ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés ou déposés directement à l'une des adresses suivantes au plus tard le 20 mars 2022 à 16 heures GMT :

- A l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ;
- Ou par courrier électronique (louologuem@oclei.ml).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines, Place CAN, face à la station Total, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.

Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés. Les candidats présélectionnés pour les interviews seront informés dans un délai de 15 jours après la date de soumission des candidatures.

Bonne chance.

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 02 mars 2022 CM N°2022-11/SGG

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 02 mars 2022, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la ratification de l'Accord de financement, signé à Bamako le 28 décembre 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement, relatif au Programme de Rési-

lience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, Phase 1 dans le cadre de l'approche programmatique multi-phase.

Par cet Accord, l'Association Internationale de Développement consent au Gouvernement de la République du Mali, un prêt d'un montant de 26 millions d'Euros, soit 17 milliards 54 millions 882 mille francs CFA.

Le projet, objet du présent accord, permettra d'accroître le niveau de préparation de l'ensemble des pays participants à faire face à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience de leurs systèmes alimentaires.

2. Sur le rapport du ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création et au cadre organique des Directions régionales et des services subrégionaux des Affaires religieuses et du Culte. Les Directions régionales et les Services subrégionaux des Affaires religieuses et du Culte représentent au niveau régional et local, la Di-

rection nationale des Affaires religieuses et du Culte.

Les projets de texte sont initiés en application du Décret n°2017-0267/P-RM du 21 mars 2017 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction nationale des Affaires religieuses et du Culte.

Leur adoption consacre la création desdites Directions et Services et permet de les doter pour les cinq prochaines années en personnel nécessaire à l'exécution de leurs missions.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 02 mars 2022

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national



Institut National de Prévoyance Sociale : De bonnes perspectives pour 2022 !

Le budget de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) pour l'année 2022 est arrêté en recettes à deux cent quarante milliards cent soixante-quatorze millions deux cent sept mille sept cent quarante-trois (240 174 207 743) de francs CFA et en dépenses à deux cent vingt-et-un milliards huit cent quinze millions sept cent quarante-sept mille sept cent quarante-trois (221 815 747 743) de francs CFA, et dégage un excédent prévisionnel de dix-huit milliards trois cent cinquante-huit millions quatre cent soixante mille (18 358 460 000) de francs CFA. C'est ce qui ressort de la 95e session ordinaire de l'Institut, tenue le 28 février 2022. C'était sous la présidence de Mme Diéminatou Sangaré, ministre de la Santé et du Développement Social, en présence de Yacouba Katilé, Président du Conseil d'Administration de l'Institut et de son Directeur Général, Ousmane Karim Coulibaly.



Cette 95e session ordinaire de l'INPS, qui avait réuni l'ensemble des administrateurs, avait comme ordre de jour : l'état d'exécution du budget 2021 ; l'état d'exécution du programme d'activités 2021 ; le projet de programme d'activités 2022 ; l'examen et l'adoption du projet de Budget 2022 ; le projet de Budget 2022 de la gestion déléguée de l'Assurance Maladie obligatoire (AMO).

Selon le Président du Conseil d'Administration, Yacouba Katilé, au plan financier, l'atteinte des objectifs de recettes de l'année 2021 chiffrés à 198 151 067 788 FCFA a permis à l'Institut de respecter tous ses engagements, notamment le service régulier de paiement des prestations techniques. « Ainsi, au cours de l'exercice 2021, l'INPS a payé au titre des prestations techniques les sommes suivantes :

pensions de retraite : 81 854 541 574 FCFA ; prestations familiales : 13 710 381 982 FCFA ; risques professionnels (AT/MP) : 1 205 581 021 FCFA. Enfin, à la date du 31 décembre 2021, l'Institut dégage un solde d'exploitation de 13 554 984 733 FCFA », a-t-il souligné.

Aussi, Yacouba Katilé estime que le projet de Budget 2022 de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) s'inscrit dans le cadre du renforcement de la protection sociale et s'appuie sur les axes stratégiques déclinés en activités dans le programme d'activités 2022. « Ceci permettra à l'Institut d'exécuter sa mission avec efficacité et d'assurer sa participation au développement économique et social du Mali. Ainsi, le budget de l'Institut pour l'année 2022 est arrêté en recettes à deux cent quarante milliards cent soixante-quatorze mil-

lions deux cent sept mille sept cent quarante-trois (240 174 207 743) francs CFA et en dépenses à deux cent vingt-et-un milliards huit cent quinze millions sept cent quarante-sept mille sept cent quarante-trois (221 815 747 743) francs CFA, et dégage un excédent prévisionnel de dix-huit milliards trois cent cinquante-huit millions quatre cent soixante mille (18 358 460 000) de francs CFA. Le budget 2022 connaît une augmentation de 18,28% au titre des recettes et de 17,76% au titre des dépenses par rapport à l'année 2021. En ce qui concerne l'AMO, le régime de l'Assurance Maladie obligatoire, le projet de budget pour l'année 2022 prévoit 53 403 469 383 FCFA contre 44 519 000 000 FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement de 19,95% », a-t-il renchéri.

DES ACTIVITÉS ALLÉCHANTES PROGRAMMÉES POUR 2022

Le Président du Conseil d'Administration de l'INPS rappelle également que le programme d'activités 2022 participe à coup sûr à l'atteinte des Objectifs stratégiques N°09 du Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social du Mali (PDDSS) 2014-2023, adopté lors de la 75e session ordinaire du Conseil d'Administration du 24 décembre 2014 relatif au renforcement de la protection sociale. « Ainsi, les activités programmées en 2022 s'articulent autour des axes majeurs suivants : l'amélioration de la gouvernance ; l'amélioration de la qualité des services ; le renforcement de la capacité des ressources humaines ; l'amélioration de la gestion comptable et financière ; la digitalisation des processus et dématérialisation des encaissements et des paiements ; la maîtrise des charges techniques et administratives ; l'audit des procédures ; le renforcement du contrôle interne ; la lutte contre la fraude ; la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'audit et de vérification du système ; la diversification des ressources ; l'élargissement de la base de la couverture sociale », a-t-il précisé.

Dans son intervention, la ministre de la Santé et du Développement Social, Mme Diéminatou Sangaré, a invité les administrateurs de l'INPS à conclure une convention d'objectifs triennale entre l'Autorité de tutelle et le Conseil d'Administration. « Cette convention sera ensuite

déclinée à travers un contrat de performance triennal entre le Conseil et la Direction générale. La Direction générale devrait à son tour, décliner les objectifs globaux en sous objectifs pour chaque département. Il nous revient ensemble de veiller également sur la production des données financières, comptables et statistiques dans les délais impartis, outils privilégiés du décideur et à les transmettre au Secrétariat exécutif de la CIPRES, conformément à la Décision n° 562/CM/CIPRES du 12 décembre 2019 », a-t-elle ajouté, avant d'inviter les administrateurs à un examen minutieux sans complaisance des documents au regard de leurs expertises et expériences et de tenir compte de l'environnement de crise multidimensionnelle dans lequel il doit s'exécuter. « Je vous invite également à prendre en compte lors de vos travaux des recommandations de la CIPRES, notamment en ce qui concerne l'atteinte des ratios et surtout celui des charges administratives pour lequel un plan triennal d'atteinte doit être joint au présent budget et certainement un des objectifs du futur contrat de performance », a-t-elle conclu.

OUSMANE KARIM COULIBALY, DG INPS : « NOUS ALLONS FAIRE EN SORTE QUE L'INPS SOIT BIEN GOUVERNÉ »

Dans une interview accordée à la presse après l'ouverture du Conseil d'Administration, le Di-

recteur Général de l'INPS, Ousmane Karim Coulibaly, a déclaré : « Cette session vise à autoriser l'exécution de notre budget annuel et de notre programmation d'activités de l'exercice 2022. Il y est inscrit beaucoup d'activités qui vont impacter notre système. Ce sont des réformes majeures que nous attendons imprimer à nos activités. Au plan organisationnel et institutionnel, on entend faire de l'INPS, un organe spécial avec une autonomie renforcée et avec des régimes d'exemptions qui vont lui permettre de mener correctement ses activités. »

Selon le Directeur Général, au niveau du Conseil d'Administration, il y aura des régimes d'incompatibilités et des régimes de sanctions. « Ce qui va permettre au Conseil de suivre strictement nos activités et de les apprécier correctement. En ce moment, l'accent sera mis sur le respect du ratio de gestion. Nous allons faire en sorte que l'INPS soit bien gouverné et les réformes actuelles vont dans ce sens. Nous ferons en sorte qu'il y ait une large distribution des pensions à toutes les couches. Nous ferons en sorte qu'il y ait plus d'inscription à l'INPS. Aussi, allons-nous faire en sorte que les couches les plus défavorisées puissent accéder aux prestations de l'INPS... », a-t-il précisé.

Ismaël Traoré
Source : Ziré



Caisse Malienne de Sécurité Sociale : Les signaux sont bons pour 2022 !

Le budget 2022 de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) se chiffre à 183,13 milliards de francs CFA, soit une hausse de 8,15 %. Pour la même période, le budget de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) est estimé à 28,927 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 8,63% comparativement au budget précédent. C'est ce qui ressort de la 17e session ordinaire du Conseil d'Administration de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale consacrée à la gestion déléguée de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et de la 27e session du Conseil d'Administration de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale, toutes tenues le 24 février 2022 à la Direction Générale de la CMSS, sous la présidence de la ministre de la Santé et du Développement Social, Mme Diéminatou Sangaré.

Les travaux des deux sessions ont réuni, en plus de la ministre Mme Diéminatou Sangaré, le Directeur Général de la CMSS, Chaka Koné, l'ensemble des Administrateurs de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale. Six points étaient inscrits à l'ordre du jour, dont entrés autres, l'examen et l'adoption de l'état d'exécution des recommandations de la 25e session ; le rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers au titre de l'exercice 2020 ; les projets de budget et plan d'actions 2022 ; le projet de décision fixant les détails de l'organisation et du fonctionnement de la CMSS...

Dans son intervention, la Présidente du Conseil d'Administration de la CMSS, la ministre Mme Diéminatou Sangaré, a fait le point sur les budgets 2022. « Le budget 2022 de la CMSS est chiffré en recette et dépense à 183,13 milliards de francs CFA contre plus de 169,224 milliards de francs CFA en 2021, soit une augmentation de 8,15%. S'agissant de l'AMO, le budget 2022 est chiffré à 28,927 milliards de francs CFA avec une augmentation de 8,63% par rapport à l'exercice précédente qui était de 26,628 milliards de francs CFA », a-t-elle précisé.

« LA CMSS DOIT ASSURER SES MISSIONS MALGRÉ LES DIFFICULTÉS »

Selon Mme Diéminatou Sangaré, ce budget prend en compte les activités de la tranche annuelle du Contrat d'Objectif et de Moyens (COM) 2020-2022. Elle estime également qu'en dépit de la crise socio-sanitaire dans le monde et la situation socio-politique du pays qui fait

face aux sanctions dites illégales et illégitimes de la CEDEAO et de l'UEMOA, la CMSS a le devoir d'assurer ses missions essentielles vis-à-vis de ses assurés à travers le recouvrement des cotisations, le paiement régulier des pen-

sions et des prestations conventionnées.

« Aujourd'hui, nul n'ignore l'importance de l'Assurance Maladie Obligatoire au Mali dans le dispositif de protection sociale. Car, elle contribue à l'allègement des dépenses de santé des populations couvertes. C'est pourquoi les plus hautes autorités du pays encouragent son extension à toute la population à travers l'opérationnalisation du Régime d'Assurance Maladie Universelle. Cependant, l'engouement actuel autour de ce dispositif et le contexte sanitaire marqué par la pandémie de la COVID-19 ont entraîné une explosion des dépenses de l'AMO », a-t-elle souligné.

De son côté, le Directeur Général Chaka Koné s'est appesanti sur les innovations techniques intervenues au sein de la CMSS courant 2021, notamment la finalisation du changement de logiciel qui, selon lui, amène une certaine sérénité tant au niveau des activités, qu'au niveau du contrôle administratif.

Amadou Kodio
Source : Ziré



Reconversion des militaires à la retraite ou en fin de contrat : Un souci partagé entre les ministres Sadio Camara et Bakary Doumbia



Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara a rencontré, le lundi 28 février 2022, son collègue de l'Entreprenariat Nationale, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, M. Bakary Doumbia, en présence de quelques chefs militaires et de certains membres des cabinets desdits ministères. Cette rencontre, première du genre, est une opportunité importante pour la vitalité de la relation civilo-militaire et la création d'emplois durables et productifs à tous égards.

En effet, elle permet d'une part de redéfinir les modalités pour mieux identifier les opportunités d'emploi existantes au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, et d'autre part de dégager les perspectives d'aide à la reconversion des militaires à la retraite ou en fin de contrat. Le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, par sa structure et ses domaines de compétence, offre des possibilités d'emploi dans les domaines aussi variés que l'Industrie, la Logistique, les Technologies de l'Information et de la Communication, l'information et les Relations Publiques, les Ressources Humaines ou l'Administration Générale.

Les militaires touchent à tout, ils s'intéressent à l'élevage, à l'agriculture, au bâtiment, à la

gestion de projets ou d'entreprises, aux domaines techniques et administratifs. Cette rencontre cadre parfaitement avec la vision du Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goïta, qui envisage, parallèlement au nettoyage sécuritaire en cours, de remettre les Maliens au travail. Le Plan d'Action Gouvernemental présenté, le 30 juillet 2021, par le Premier ministre et validé par le Conseil National de Transition, accorde en effet une place de choix à la création d'emplois et aux activités génératrices de revenus.

Pour autant, l'Etat ne pouvant embaucher tout le monde, il est vital de développer une capacité de création de richesses à partir des idées et des efforts des individus. C'est pourquoi, le rôle du département, en charge de l'Entreprenariat et de la Formation Professionnelle est d'une importance capitale. Pour tout citoyen, l'exercice d'un emploi décent demeure une préoccupation universelle garantissant la sécurité humaine, condition nécessaire de stabilité et de sécurité de la Nation.

L'Armée malienne est le reflet de la société dont elle est issue, la rencontre entre les deux ministres s'avère donc utile. Citoyens à part entière, les militaires n'échappent pas à cette règle, surtout lorsqu'ils quittent l'uniforme et doivent se réinsérer dans la vie civile. Les

compétences professionnelles, les qualités humaines, le caractère forgé, la discipline, le sens du sacrifice et le leadership qu'ils apprennent au sein de l'institution militaire, prédisposent les soldats à affronter les difficultés de la vie, ils sont bien outillés pour apporter l'encadrement nécessaire à notre jeunesse et aider à remettre notre pays sur les bons rails. Pour cela, ils ont juste besoin d'un accompagnement organisé pour valoriser leur contribution extraordinaire. Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara, a réitéré ses remerciements au Chef de l'Etat et au Premier ministre pour leur approche holistique de la gestion de la crise malienne tout en les félicitant pour leur leadership, leur ouverture d'esprit et leur volonté constante de chercher les solutions optimales.

Enfin, le Colonel Camara a félicité ses collaborateurs respectifs et les a engagés à développer des idées novatrices et courageuses pour relancer le développement économique et mettre en place les conditions essentielles pour la stabilisation de notre pays.

■ Yama DIALLO

Déclarations belliqueuses des groupes armés : L'Association Gao Lama Borey apporte la réplique !

On assiste ces derniers temps à des velléités de rupture manifestées par les groupes armés du nord à travers la multiplication des déclarations fracassantes ne contribuant point à l'apaisement tant recherché pas les autorités de Transition dans la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, encore moins à rassurer l'opinion publique nationale. La dernière en date, qu'on peut qualifier d'« insultant » pour la République, est venue du côté du HCUA (Haut Conseil de l'Unité de l'Azawad), qui y réitère son l'attachement au « droit à l'autodétermination du peuple de l'Azawad »! C'est une déclaration publiée à l'issue d'une réunion extraordinaire de l'organisation, tenue à Kidal le 27 Février 2022, pour, dit-on, faire le point de la situation actuelle du Mouvement et du Pays et proposer des actions idoines à court et à moyen termes. Dans cette déclara-

tion, le Bureau Exécutif du HCUA a décidé d'un certain nombre de mesures.

Il s'agit, entre autres :

- d'inviter les différentes structures du Mouvement à mobiliser les militants à tous les niveaux autour du plan d'action adopté lors de cette réunion extraordinaire ;

- d'exhorter la CMA à prendre toutes les dispositions afin de renforcer la cohésion et l'équité en son sein , d'inviter le Président de la Transition du Mali à clarifier la position de son gouvernement par rapport à l'application de l'Accord d'Alger suite aux propos tenus par son Premier ministre et son ministre chargé des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale...

La Déclaration exhorte le Président de la Transition à veiller à plus de retenue dans les sorties médiatiques de son Gouvernement pour

ne pas rendre vains les efforts déjà consentis pour la paix, rappelle au Gouvernement malien, à l'opinion nationale et internationale que le seul instrument qui lie le mouvement à l'Etat malien reste l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, réitère l'attachement du HCUA à l'unité et au droit à l'autodétermination du peuple de l'Azawad , invite les populations de l'Azawad à plus de vigilance et à rester mobilisées afin de barrer la route à toute tentative de division et d'oppression...

Enfin le Bureau Exécutif du HCUA, tout en se disant « attaché à l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger », exige l'application diligente et intégrale dudit accord. Trop archaïque quand-même et contradictoire, car nulle part, on ne parle du Mali mais de l'Azawad, et plus grave, en sortant aujourd'hui le refrain « mise en œuvre totale ou intégrale », on n'est plus dans l'accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali issu du processus d'Alger, mais dans un autre machin qui ne dit pas son nom, tous les fora jusqu'ici organisés après la signature de l'accord ayant conclu à la nécessité de sa révision.

Mais au juste, pour quels propos tenus par le Premier ministre et le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale,



le HCUA se permet-il d' « inviter le Président de la Transition du Mali à clarifier la position de son gouvernement par rapport à l'application de l'Accord d'Alger » ? La réponse, on la trouve avec Almou Ag Mohamed, porte-parole du HCUA, sur les ondes en ces termes : « **Ce qui nous a choqués, ce sont les propos du Premier ministre sur Kidal, qui était le fief de la CMA, et que, pendant deux ans, les terroristes se sont préparés dans cette ville pour relancer les attaques sur le reste du Mali** ».

Des propos qualifiés de « **contre-vérités** », et qui susciteraient de l'inquiétude au HCUA sur les intentions réelles des autorités de Transition quant à la mise en œuvre de l'accord. « **On a écouté aussi les propos du ministre des Affaires étrangères, qui déclarait l'impossibilité de la mise en œuvre de l'accord en l'état, qu'il fallait le revoir. Nous avons considéré, depuis l'avènement de la Transition, que c'était une opportunité pour mettre en œuvre ce qu'on n'a pas pu mettre en œuvre sous l'ancien régime. Mais de plus en plus, nous constatons un éloignement des autorités de Transition de la mise en œuvre de l'accord** », rajoute le porte-parole.

Avant de demander aux autorités de Transition des clarifications : « **Il y a une sorte de mi-**

figure, mi-raisin qui ne dit pas son nom et c'est surtout cela qu'on craint, l'enlèvement actuel. Ça ne peut plus continuer. Ce qu'on attend des autorités, c'est un engagement clair pour une mise en œuvre diligente et intégrale de l'accord ». En un mot, le HCUA remet cela en réitérant son attachement à l'« **unité et au droit à l'autodétermination du peuple de l'Azawad** », laissant désormais transparaître de velléités d'un retournement de situation de la part des groupes armés.

Cette déclaration du HCUA, qui surpris plus d'un, suscite colère et indignation dans l'opinion. Elle interpelle tous les maliens, et principalement les ressortissants du Nord. C'est pourquoi, dans une réplique faite de main de maître, l'Association Gao-Lama Borey, à travers Abdel Kader Maiga, son Président, n'a pas fait dans la demie mesure en réagissant à cette déclaration qui, selon elle, « incite à la violence et crée un climat de méfiance des populations entre elles, d'une part, et d'autre part, entre une partie de la population et le gouvernement malien ».

En effet, l'Association Gao-Lama Borey trouve d'emblée cette déclaration irresponsable et puéride, perturbant la quiétude des braves maliens. Aussi, l'Association Gao-Lama Borey tient à rappeler au HCUA que la position du

gouvernement, au sujet de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger n'a nullement changé. L'Association Gao-Lama Borey dit défendre entièrement les propos tenus par le Premier ministre et son ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

L'Association Gao Lama Borey, tout en constatant avec regret la provocation du HCUA, affirme qu'« aucune pression ni menace ne saurait ébranler le gouvernement actuel du Mali, encore moins le Président de la Transition. Les velléités irrédentistes sont contraires à la vision et la volonté du Peuple malien qui souhaite ardemment conserver un Mali un et indivisible ». Aussi, l'Association Gao Lama Borey invite le HCUA à s'inscrire dans la logique du gouvernement sur les questions de défense et de sécurité en générale, et sur l'accord en particulier, tout précisant que « tout autre comportement » de sa part lui « serait suicidaire ».

Enfin, l'Association Gao Lama Borey, tout en demandant au gouvernement de rester serein, l'appelle à « prendre toutes ses responsabilités afin de circonscrire ces agitations et de mettre à disposition de la justice, les instigateurs et complices de ces troubles à l'ordre public ».

■ Yama DIALLO

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé 74%
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MI



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Le Segal de l'AMS-UNEEM, Patrice S. Dembélé, à propos du chronogramme électoral : « On peut opter pour 16 mois et prévoir un... avenant »

Pour le Secrétaire général de l'Amicale des Anciens Militants et Sympathisants de l'Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali (AMS-UNEEM), El Hadj Patrice Seydou Dembélé, il faut consentir au chronogramme de 16 mois, à prolonger du fait de la période d'hivernage pour aller aux élections.



Quelles perspectives entrevoyez-vous pour la levée de l'embargo de la CEDEAO ?

La venue de Goodluck Jonathan, l'émissaire de la CEDEAO, est salutaire. C'était attendu. C'est eux qui ont infligé à notre pays des sanctions sévères, injustes que nous avons tous déplorées. Mais qu'à cela ne tienne, c'est leur principe. De mon point de vue, ils ne l'ont pas fait par méchanceté, mais par respect pour leur principe, même s'il y a deux poids deux mesures. Maintenant, nous avons officiellement écrit aux autorités de la Transition pour dégager notre point de vue. Et notre point de

vue était de tout faire pour que les sanctions soient levées. Il faut accepter le compromis sans compromission, pour que les sanctions soient levées. Et après, on peut discuter du reste. J'ai souvent fait une caricature, quand vous donnez des marchés ici aux opérateurs économiques pour un montant x. A un moment donné, on se rend compte que le montant donné ne suffit pas, on fait un avenant. Donc je dis, si nous acceptons dans un premier temps un chronogramme, au fur et à mesure que nous avançons et que nous voyons que ça ne marche pas, ou que ça ne peut pas tenir, nous allons à la négociation. Je crois que s'ils

avaient commencé avant le mois de février, on n'aurait pu gérer ça avant. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, j'ose croire que la mission de l'émissaire de la CEDEAO va porter fruit. Je pense que 12 mois c'est peu, c'est 16 mois qui est raisonnable, mais ça nous met dans l'hivernage et c'est pourquoi nous pensons qu'il faut être réaliste. Si la CEDEAO accepte de nous accorder 16 mois, je dirai qu'il faut qu'elle prolonge un peu pour nous sortir de l'hivernage. En ce moment nous sommes obligés d'aller à l'avenant dont j'ai parlé. 16 mois, c'est d'ici le mois de juillet, c'est l'hivernage... Pourquoi ne pas aller en octobre 2023 ? Nous,

nous voulons être pragmatiques, ça prolonge les 16 mois. Donc, en donnant 2 ans, nous Maliens, on ne peut pas dire qu'on n'a pas eu le temps, on ne peut pas dire que ça ne suffit pas. Les assises ont dit 6 mois à 5 ans et nous on veut avancer. Nous avons fini carrément le mandat d'IBK, nous avons fini de faire un certain nettoyage dont parlent certains.

Justement, la question sécuritaire se pose et l'armée malienne monte en puissance. Quel commentaire avez-vous à ce sujet ?

L'AMS-UNEEM a son démembrement un peu partout et nos camarades qui nous donnent des informations au centre, nous fournissent quand-même la preuve que l'armée monte en puissance. Même si aujourd'hui nous constatons qu'elle n'est plus devenue la muette, l'événement exige qu'elle communique beaucoup ; ce qui est contraire au principe de l'armée normalement. Mais la chose est telle qu'il faut qu'elle rassure la population.

En 2012, nous avons écrit aux autorités en leur demandant de refuser les forces d'interposition et en demandant à tous nos partenaires qui veulent aider le Mali, de venir nous aider par la logistique et les renseignements, pas les hommes sur terre, l'histoire nous donne raison aujourd'hui.

Vous touchez du doigt à l'actualité, les autorités maliennes exigent le départ de Barkhane et de ses alliés sans délai, cela est raisonnable ?

Cette exigence ne nous surprend pas. Nous n'avons pas été écoutés par l'Ambassadeur de France qu'on a mis à la porte. J'ai emmené une délégation de 10 personnes chez l'Ambassadeur Joël Meyer à domicile, nous avons dit que nous ne comprenons pas le comportement de la France sur le théâtre des opérations. Nous avons l'impression que la France aide plutôt les djihadistes contre les Maliens, qu'elle s'écarte de l'objectif pour lequel elle est là... L'officier chargé des opérations sur le terrain s'était fâché face à ces remarques... J'ai sorti une vidéo où on rapporte que les rebelles disent que les militaires ne rentreront pas dans Ber. Après, nous avons vu que les militaires étaient interdits d'entrée à Kidal et on a demandé à l'Ambassadeur de nous donner des explications. Nous avons dit à l'Ambassadeur de faire attention, parce que nous ne sommes

plus d'accord avec cette manière de mener la guerre... Donc, cette tension avec la France se comprend aisément.

Sur un autre plan, l'AMSUNEEM s'apprête à commémorer le 42ème anniversaire de l'assassinat d'Abdoul Karim Cabral, comment entrevoyez-vous ce programme ?

La célébration du 42ème anniversaire de l'assassinat crapuleux d'Abdoul Karim Camara dit Cabral, le héros, sous le signe de la « reconquête de notre souveraineté, de notre dignité ». Et nous allons animer une conférence dont le thème est « Le Mali à la reconquête de sa dignité et de sa souveraineté ». Et nous nous réjouissons qu'à cette célébration, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, va nous aider avec les nouvelles autorités à nous dire quelles sont les circonstances de la mort de Cabral, et où est-ce qu'il a été enterré. Parce que c'est eux qui étaient au pouvoir sous Moussa Traoré. Malgré tout cela, Choguel nous a reçus en tant que camarade à nous, parce que quand il était en terminale, j'étais en 10ème, c'est la même génération. Donc, cette célébration, nous la mettons sous le signe de la souveraineté retrouvée.

Je reviens en arrière, quand les jeunes Colonnels ont fait le coup d'Etat, c'était le mardi 18 août. Le jeudi, j'ai accordé une interview à l'ORTM. J'ai demandé à ce que l'interview se fasse au Monument des Martyrs et j'avais dit 3 choses. La première est que la classe politique avait échoué après 31 ans de lutte politique, la deuxième chose, c'est derrière un imam qu'ils continuent le combat politique, et la troisième, c'est que nous nous attendions à ce coup d'Etat. Nous étions sûrs qu'au regard de tout ce qui se passe, il y aurait une troisième force, comme l'armée sait toujours le faire et ça aussi par anticipation. Mais nous avons dit aux jeunes aussi de se méfier de faire ménage avec ces politiciens, parce que le camp IBK était le même avec le camp du M5-RFP. Nous l'avons dit et c'est vérifiable à l'ORTM. Et nous osons croire que cette fois-ci, nous avons des jeunes engagés. Et jusqu'au jour où je vous parle, je ne doute pas de leur sincérité et de leur bonne foi à vouloir conquérir le Mali, et c'est pourquoi effectivement l'AMS-UNEEM s'unit à cette jeunesse pour rendre hommage au héros Cabral avec les plus hautes autorités du pays.

Quel appel avez-vous à lancer aujourd'hui au peuple malien, avec le contexte de crise, les difficultés, l'embargo actuel ?

Nous disons que tant que nous ne sommes pas unis, nous ne serons pas forts. Tant que certains croient qu'il y a le Malien de la première zone et le Malien de la deuxième zone, on n'avancera pas. Tant que certains pensent que nous avons la justice des vainqueurs et la justice des vaincus, nous n'avancerons pas. Il est grand temps qu'on regarde ensemble le Mali, en regardant ensemble le Mali, il faut faire le Mali ensemble. Et c'est pourquoi je salue l'initiative prise par le CNT tout récemment de relire la Charte de la Transition. Élargir le niveau du CNT, mais ce qu'ils ont oublié et que je vais dire, c'est expurger le CNT des gens qui ne servent à rien. Il faut amener des gens qui sont utiles pour la Transition, notamment des gens qui se battent au soleil jour et nuit pour l'apaisement du climat social, comme l'AMS-UNEEM, qu'on ne voit pas.

Qu'est ce que nous ne faisons pas depuis longtemps pour l'apaisement du climat social, scolaire et universitaire ? La thématique sur l'éducation, c'est nous qui l'avons demandée aux assises. Nous avons dit que nous ne ferons jamais la politique de la chaise vide. Mais nous ne sommes pas des quémandeurs de postes non plus. Donc, les Maliens doivent être unis. J'ai suivi un débat à Joliba TV où celui qui a déclaré l'indépendance de l'Azawad vient dire à un jeune Malien qu'il est apatride, et que c'est lui le Malien. C'est le comble là ! L'histoire est trop ressentie pour que quelqu'un qui a été nommé au CNT, mais qui a déclaré l'indépendance de l'Azawad, vienne traiter d'autres de non-Maliens. Je suis content qu'il ait abandonné les armes, mais tant que nous ne sortons pas de ce schéma, de ce clivage, ça n'ira pas. On ne va plus parler de cet accord caduc. Dès que la France est partie, les gens du MNLA n'ont plus qu'à déposer les armes pour rejoindre le Mali, puisqu'ils sont au CNT et au gouvernement. Donc, c'est fini, cette histoire de processus de paix ou d'accord d'Alger. La France déménage et les accords aussi suivent immédiatement.

Propos recueillis par Abréhima GNISSAMA

Source : Mali Horizon

Sortie de crise : « Une nouvelle architecture de la Transition s'impose », selon le PARENA

Dans un communiqué rendu public, le Parti pour la Renaissance Nationale (PARENA) a fait des observations sur le Rapport confidentiel d'une mission technique internationale d'évaluation sur la situation du Mali qui date du 22 février et a fait sa proposition de sortie de crise.



Il s'agit du rapport d'une mission technique d'évaluation dirigée par le Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO, le chef de la MINUSMA, le nouveau représentant de la CEDEAO, un membre de la MISAHEL. Aussi, les ambassadeurs du Ghana et du Nigéria ont pris part aux travaux ainsi que plusieurs experts de la CEDEAO et des Nations-Unies.

La mission a rencontré les ministres de la Défense ; de l'Administration territoriale ; de la Sécurité ; des Affaires étrangères et de la Refondation de l'État. Elle a sollicité et obtenu du gouvernement de rencontrer une Équipe technique nationale.

Ensuite, les deux équipes techniques se sont rencontrées à plusieurs reprises et ont convenu d'une liste d'actions prioritaires indispensables au retour à l'ordre constitutionnel.

Selon le rapport, les « actions prioritaires » vont de la rédaction d'une nouvelle constitution à la réorganisation territoriale (création

de nouvelles circonscriptions électorales) en passant par l'audit du fichier électoral et la mise en place d'une Autorité indépendante de gestion des élections. Il se trouve que malgré les sanctions, l'équipe technique du gouvernement a fait ses propositions sur la base d'une Transition de quatre (4) années supplémentaires.

L'équipe technique conjointe de la CEDEAO, de l'UA et des Nations-Unies quant à elle, a extrait des propositions gouvernementales une synthèse interne en deux scénarios. Si le premier scénario d'une transition de 12 mois pendant lesquels une Autorité indépendante de gestion des élections serait créée et opérationnalisée, la constitution serait révisée, un référendum constitutionnel et des communales, locales, régionales, sénatoriales, législatives et l'élection présidentielle auraient lieu avant mars-avril 2023. Le second scénario propose une transition de 16 mois avec toutes les actions ci-dessus énumérées, les sénatoriales, les législatives et la présidentielle se tenant en juillet

et août 2023.

Le rapport de la mission technique de la CEDEAO se termine en sa page 8 par la « prise en compte des conditions sine qua none » édictées par le gouvernement. Lesquelles vont de l'amélioration de la situation sécuritaire à la révision de la constitution en passant par la relecture et la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, entre autre.

Après examen du rapport confidentiel, une impression se dégage nettement selon le PARENA. « La mission technique internationale a voulu « loger » en 12 ou 16 mois les actions que le gouvernement prévoit sur quatre ans », explique le PARENA. Qui conclut que « pour aller vers des élections et sortir de la crise, une nouvelle architecture de la transition s'impose. Elle doit faire l'objet de consensus ».

Adama Coulibaly
Source : Nouveau Réveil



Mali denw



YOUSOUF TAPO

Yousouf Tapo : Le chantre du Mali

Le Mali qui pleure, le Mali piétiné, la paix, le Mali des valeurs, sont quelques messages dont Youssouf Tapo est porteur. Une voix singulière, presque suppliante, qui énumère les maux qui assaillent le pays et n'hésite pas à pointer le « Malidendjougou », le mauvais Malien qui l'a mis à terre. Chanteur par passion, ce Somono bon teint précise qu'il vivait de la pêche il y a peu et est depuis artiste par la force des choses.

Un jour, alors qu'il peine à trouver le sommeil, Youssouf Tapo « crie » au nom du Mali, « malade ». Un Mali agenouillé, à terre, sur lequel marchent les autres, déplore-t-il. Le chanteur interpelle les autorités politiques et religieuses, surtout celles qui détournent le bien commun à leur profit, au détriment du plus grand nombre. Il se fait le porte-voix de ce Mali et se charge d'une mission. « Mali Tchikan », son clip-phare lancé il y a 8 mois a fait plus de 2 millions de vues sur Youtube.

Polygame et père de plusieurs enfants, Youssouf Tapo, 35 ans, chante depuis son plus jeune âge, inspiré par les difficultés de la vie quotidienne. La situation de crise que traverse le pays ne pouvez donc pas laisser indifférent le natif de Saouna, dans la région de Mopti.

DE PASSION À MÉTIER

Véritable passe-temps, la chanson est pour Youssouf l'expression des moments de joie et de tristesse. Il commence durant les mois de Ramadan, pour « galvaniser les jeûneurs et les encourager à la recherche du Paradis, qui sera la récompense des plus persévérants ». À Mopti, il accompagne les associations religieuses avec des chants communément appelés « zikiri ».

Depuis son premier studio, en 2015, grâce à un ami, il se lance dans la musique, non sans avoir vaincu la réticence de ses parents, hostiles au départ. Son premier album sort en 2020, après 2 ans de préparation et compte 12 titres. Après « Maliba », vient le deuxième « Mali Tchikan ». Son troisième opus est en préparation.

Se définissant comme un tout-terrain, il dit s'adapter à tous les genres, laissant le soin aux arrangeurs de travailler les chansons qu'il se contente de composer. Il se dit satisfait de la grande reconnaissance de son pays grâce à ces chansons. Il vit désormais de la musique, qui est devenue sa profession, même s'il déplore de ne pas en tirer les avantages qu'il mérite.

Youssouf Tapo prépare son premier concert à Bamako pour ce mois de mars 2022 pour transmettre le « nouveau message du Mali ». Fatoumata Maguiraga

Source : Journal du Mali

Guerre en Ukraine : L'effet de la guerre en Ukraine sur l'utilisation des cryptomonnaies

L'utilisation des cryptomonnaies est directement affectée par la guerre en Ukraine. Depuis le début de l'invasion russe, les différentes monnaies ont été particulièrement touchées. Le rouble s'est effondré. Mais le bitcoin, lui, en profite.

Face à la guerre en Ukraine, les volumes de cryptomonnaies ont ainsi explosé, comme le rappelle Nathalie Janson, enseignante-chercheuse à Neoma Business school : « On a constaté, à partir de jeudi, des mouvements en Ukraine, notamment très forts, puisque afin de pouvoir stabiliser la monnaie ukrainienne, il y avait des possibilités de contrôle des capitaux. Et donc sans grande surprise, effectivement, il y a eu beaucoup de mouvements sur le bitcoin. Étant une monnaie décentralisée et échappant à tout contrôle gouvernemental, c'est par définition une monnaie qui est très géopolitique. »

Dès lors qu'il y a un risque géopolitique, sa demande augmente. Cet échange est fait directement entre deux ordinateurs, explique l'enseignante-chercheuse : « Ils ne sont pas exposés à une désorganisation et aux restrictions. Donc, quand on regarde dans l'histoire

du bitcoin, effectivement, il a été très utilisé en Argentine, au Venezuela. C'est-à-dire dans tous les pays où l'on a ces restrictions et ces contrôles des capitaux. »

LE BITCOIN COMME MOYEN DE CONTOURNER LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES

Le bitcoin pourrait-il servir à la Russie et aux oligarques pour contourner les sanctions économiques ? Hors du contrôle gouvernemental, les cryptomonnaies pourraient effectivement représenter une manière d'éviter les sanctions, en remplaçant le système Swift, selon Nathalie Janson.

« Le bitcoin remplace, dans une certaine mesure, le système Swift. C'est un système de paiement alternatif. Swift, lui-même, ne permet pas le paiement, mais il donne des ordres de paiement. Donc, l'ordre est donné et reçu,

d'un côté. En fait, le bitcoin simplifie ce système, puisqu'en fait il permet juste aux deux personnes qui font une transaction de la finaliser directement entre elles. »

Lorsqu'on fait des transactions en bitcoin, même si effectivement elles sont enregistrées dans ce que l'on appelle des registres ouverts, les transactions ont lieu entre des comptes qui sont identifiés par une série de lettres et de chiffres. Donc, on ne connaît pas le nom, exactement, de qui est derrière les comptes. « Il est vrai qu'en Russie, de toute façon, c'est un moyen de pouvoir contourner les restrictions, que de pouvoir utiliser le bitcoin. Ça, c'est certain », précise cette enseignante-chercheuse.

Source : RFI





Sénégal : Adjilouane Sarr sort du silence un an après ses accusations contre Ousmane Sonko

Au Sénégal, Adjilouane Sarr prend la parole pour la première fois depuis près d'un an. Le 3 février 2021, la jeune employée d'un salon de massage avait accusé de viols répétés Ousmane Sonko, figure de l'opposition à la tête du Pastef, qui lui dénonce un complot politique. Une affaire judiciaire qui avait provoqué de violentes émeutes et 13 morts officiellement.

Tandis qu'elle parle, Adjilouane Sarr effleure du bout des doigts un récent tatouage gravé de son prénom sur son poignet. « Tout le monde me disait de changer de nom, pour ne plus être reconnue, mais j'ai refusé, car je suis fière d'être qui je suis », lance la jeune femme, qui a accusé l'opposant politique Ousmane Sonko en 2021 de viols répétés dans le salon de massage où elle était employée. Cette affaire judiciaire avait embrasé le Sénégal, provoquant des émeutes violentes et meurtrières à travers le pays, alors que le dirigeant du parti le Pastef dénonçait un complot pour l'écartier de la scène politique. Au total, 13 morts selon les chiffres officiels et 590 blessés ont été comptés par la Croix rouge. Un an plus tard, Adjilouane Sarr sort de son silence « pour que la vérité éclate », accordant quelques entretiens à des médias triés sur le volet.

Le visage caché par de larges lunettes et un masque chirurgical, elle est arrivée discrètement dans un lieu tenu secret où se tient la rencontre, toujours accompagnée de trois policiers qui assurent sa sécurité. Une protection obtenue face aux risques d'agression alors que la jeune femme est devenue l'ennemie numéro un des sympathisants d'Ousmane Sonko.

« TOUT LE MONDE M'INSULTAIT, J'AVAIS TOUT LE TEMPS PEUR »

Adjilouane Sarr commence d'abord à réitérer ses accusations, d'une voix ferme. Mais rapidement, elle se rappelle des conséquences qui se sont enchaînées en cascade : son nom dévoilé dans la presse et sur les réseaux sociaux, les attaques virulentes contre elle sur internet et dans les unes des journaux, puis les manifestations et les morts.

« Je ne dormais pas, je ne mangeais pas... Tout

le monde m'insultait, j'avais tout le temps peur des violences ; même en allant à la douche, je portais mes habits par peur d'être attaquée. Et même ma propre famille avait peur de s'identifier à moi et craignait de m'appeler au téléphone ou de venir me voir, de peur d'être tués après. Je redoutais de sortir et d'être reconnue... ce qui continue jusqu'à aujourd'hui », témoigne la jeune femme. Ses anciennes collègues du salon de massage n'ont donc pas souhaité témoigner dans le cadre de l'enquête, de peur de se mettre elles-mêmes en danger. Du côté de l'opposition, on l'accuse de participer à un complot ourdi par le régime du président Macky Sall, mais aussi d'être une femme vénale et de « mauvaises mœurs ». « Cela n'a jamais été pour nous une affaire privée, mais une stratégie du pouvoir qui utilise la femme et le corps de la femme pour atteindre un adversaire politique », dénonce avec vé-

hémenace Bassirou Diomaye Faye, cofondateur du Pastef et actuel président du mouvement national des cadres patriotes du même parti. Des accusations qu'elle balaie d'un revers de main. « S'il y a complot, je jure que je n'en connais pas les auteurs... Si je les connaissais, je n'aurais pas de problème pour manger, pour boire ou pour faire quoique ce soit », explique-t-elle. Une théorie du complot qu'écarte aussi la majorité au pouvoir.

« C'est une tentative d'entrave à la justice suite à une affaire judiciaire privée entre deux citoyens sénégalais », estime Pape Mahaw Diouf, porte-parole de la coalition de la majorité, Benno Bokk Yakaar.

Désormais, Adjì Sarr raconte vivre avec sa tante et des sœurs, avec qui elle déménage régulièrement pour ne pas être repérée. Seule une association – qui souhaite garder l'anonymat pour des raisons de sécurité – l'aide au quotidien pour assurer ses dépenses. Enfermée entre la chambre et le salon, elle ne peut même pas aller sur le balcon ou hausser la voix, de peur d'éveiller les soupçons et d'être reconnue. « Je ne fais rien à part prier », explique la jeune femme, qui se raccroche aussi à l'écriture d'un livre autobiographique. Mais elle dort « très mal » et est obligée de prendre des médicaments pour trouver le sommeil, moment où elle a constamment l'impression d'être agressée. Elle raconte souffrir de stress post-traumatique et dénonce le fait de n'avoir aucune aide de l'État.

OUSMANE SONKO ÉLU MAIRE DE ZIGUINCHOR

Pendant ce temps, Ousmane Sonko a été élu maire en janvier 2022 de Ziguinchor, l'une des plus grandes villes au sud du pays, et se prépare aux élections législatives de juillet prochain alors qu'il est l'un des leaders principaux de la coalition de l'opposition Yewwi Askan Wi. « Quand Sonko a été élu maire, j'ai pleuré toute la nuit. Quelqu'un qu'on a accusé de viol et qui devient maire... Alors qu'avant d'être accusé de viol, il n'était rien du tout seulement un simple député... Ce qui me fait le plus peur, c'est qu'il a de plus en plus de pouvoir », redoute Adjì Sarr, qui craint de le voir un jour président de la république.

Car aujourd'hui dans l'incapacité à travailler, la jeune femme ne peut plus avoir une « vie normale » au Sénégal. Elle cherche à partir à l'étranger, mais surtout pour revenir plus forte

chez elle afin de défendre les droits des femmes. « Au Sénégal, les femmes combattent les femmes. Ce que j'ai vécu, je ne veux plus qu'aucune femme ne vive ça », lance-t-elle, déçue que les organisations féminines ne la défendent pas davantage. Certaines lui avaient répondu « d'attendre de savoir si les accusations sont fondées », avant de l'accompagner dans sa plainte.

Aujourd'hui, elle a décidé de prendre son engagement en main, par exemple en soutenant sur les réseaux sociaux Ndèye Fatima Dione, la Miss Sénégal qui avait aussi dénoncé être victime de viol. « Je suis une femme battante, j'ai surmonté tout ce qui s'est passé au cours de l'année précédente... je vais me battre jusqu'au bout », explique la plaignante.

UN PROCÈS QUI APPROCHE

À l'approche du 3 mars, date à laquelle Ousmane Sonko a été arrêté sur le chemin vers le tribunal pour « trouble à l'ordre public » et donc date du début des émeutes, Adjì Sarr est dans l'appréhension. « D'un côté, j'ai peur du harcèlement et des insultes qui vont ressortir, mais en même temps je veux me battre et il est temps que l'on arrête de parler à ma place. »

L'instruction est toujours en cours, mais Adjì Sarr assure n'avoir aucune idée de l'avancée du dossier judiciaire et commence à devenir impatiente. « Je ne veux rien d'autre qu'un procès pour que je puisse retrouver ma vie d'avant. J'en ai trop besoin », insiste-t-elle.

Ousmane Sonko doit encore être entendu par le juge. « Nous souhaitons que Sonko soit rapidement auditionné pour lever l'épée de Damoclès au-dessus de sa tête et faire éclater la vérité », lance Me Bamba Cissé, l'avocat de l'opposant politique. Après l'échec d'une première tentative, il a réitéré la demande de la levée du contrôle judiciaire qui lui a confisqué son passeport et qui l'empêche de voyager en dehors du Sénégal.

Sollicité après la publication des premières déclarations d'Adjì Sarr, le responsable de la communication du parti d'Ousmane Sonko, El Malick Ndiaye a répondu : « Cette affaire est derrière nous. Focus sur l'essentiel : "les législatives (de juillet prochain) et la présidentielle de 2024" ».

Alors que l'affaire avait ralenti suite au décès du juge d'instruction en avril 2021, remplacé sept mois plus tard, M. Abdou Dyaly Kane, qui défend Adjì Sarr rappelle que « la victime peut demander des actes d'instruction, comme un test ADN de M. Sonko car des prélèvements avaient été faits ».

Désormais, la jeune fille explique seulement attendre son procès même si elle a peu espoir dans la justice. « J'ai compris que dans ce pays, il n'y a que le pouvoir qui marche. Si tu n'as pas d'argent et si tu n'as pas de pouvoir, tu n'es pas considérée. La justice est à double vitesse... », explique-t-elle, résignée.

Source : RFI



Ligue Européenne des Champions : La finale délocalisée en France

Le Comité exécutif de l'UEFA a tenu le vendredi une réunion extraordinaire en raison de l'aggravation de la situation sécuritaire entre l'Ukraine et la Russie qui devait accueillir la finale de la Ligue européenne des Champions. A l'issue de la session, l'organisation de la finale a été retirée aux Russes pour la confier aux Français.



Dans un communiqué, le Comité exécutif a annoncé avoir décidé de déplacer la finale de l'UEFA Champions League 2021/22 de Saint-Petersbourg au Stade de France, à Saint-Denis. Néanmoins, le match se jouera le samedi 28 mai comme prévu. « L'UEFA souhaite exprimer ses remerciements et sa gratitude au président de la République française, Emmanuel Macron, pour son soutien personnel et son engagement dans le déplacement de ce match phare du football interclubs européen en France, alors que sévit une

crise sans précédent. Aux côtés du gouvernement français, l'UEFA soutiendra pleinement les efforts des nombreuses parties prenantes en vue de porter secours aux footballeurs et à leurs familles en Ukraine, alors qu'ils se retrouvent confrontés à une situation extrême de souffrance, de destruction et d'exode », a expliqué l'instance européenne de football. Lors de la séance, le Comité exécutif de l'UEFA a aussi décidé que les clubs et les associations nationales de Russie et d'Ukraine qui disputent les compétitions de l'UEFA devront

jouer leurs matches à domicile sur terrain neutre, jusqu'à nouvel avis.

En outre, le Comité exécutif de l'UEFA dit se tenir prêt à convoquer d'autres séances extraordinaires, sur une base régulière si nécessaire, afin de réévaluer la situation factuelle et juridique au fur et à mesure de son évolution et de prendre d'autres décisions si nécessaire.

Alassane CISSOUMA
Source : Mali Tribune



♈ Bélier (21 mars - 19 avril)

Attention, vous avez tendance à être dans l'exagération aujourd'hui ! Toutes vos émotions sont amplifiées, et votre mauvaise humeur ne fait pas exception ! Les relations professionnelles en sont impactées de plein fouet, soyez vigilant, maîtrisez-vous.

Des envies d'investissement vous taraudent, mais de la réflexion s'impose. Saturne vous demande de la prudence dans le domaine financier, prenez-en compte. Heureusement, la conjonction Soleil/Neptune vous apporte la clairvoyance nécessaire à tout cela.



♉ Taureau (20 avril - 19 mai)

Les astres vous offrent toute la reconnaissance que vous attendiez ! Aujourd'hui, cher natif, professionnellement c'est un grand jour, vous trouvez une nouvelle dynamique, les projets se réalisent, votre hiérarchie vous fait totale confiance. Aujourd'hui, vous vous levez avec une seule idée en tête, faire des folies ! Eh oui, ça arrive à tout le monde, vous avez envie de vous faire plaisir, après tout, vous gagnez votre argent, alors autant en profiter un petit peu !



♊ Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Ami Gémeaux, Vénus mettra votre savoir-faire à l'honneur ! Uranus le combinera à des projets prometteurs... Aujourd'hui, ces deux planètes donneront de l'impulsion à votre carrière. Votre journée sera extrêmement chargée, mais ô combien captivante...

Pour ne plus être en galère financière en fin de mois, surtout les trente derniers jours, vous allez vous résoudre à revoir à la baisse votre train de vie. Ami Gémeaux, votre débrouillardise vous aidera à réduire certains coûts sur les mois à venir !



♋ Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous espérez trouver un terrain d'entente avec un collègue. Il peut vous manipuler depuis longtemps. Une ambiance difficile continue dans votre service. Une activité urgente peut vous stresser. Pour être aidé, cela s'annonce dur. Tout le monde est affairé !

Vous pensez mériter un meilleur salaire. Pour avoir plus d'aisance matérielle, commencez par cesser de dilapider. Votre générosité cause des trous dans le budget. Privilégiez les soldes ou rien du tout. L'abstinence sur les achats est la bienvenue !



♌ Lion (22 juillet - 23 août)

Le découragement passager ressenti est compensé par la bienveillance du jour ! Vous subissez la conjonction Vénus/Uranus dans le domaine professionnel, ce qui promet d'excellentes relations, avec une communication épanouie et favorisée ! Tout pour plaire.

Des projets financiers pourraient voir le jour, dus à votre grande efficacité en ce moment dans ce domaine. Vous êtes lucide, perspicace, et Mars vous donne la volonté et surtout la possibilité de réussir tout ce que vous entreprenez ! Saisissez cette chance !



♍ Vierge (23 août - 23 septembre)

Si les choses ne se passent pas comme vous l'espérez, ne renoncez pas si vite. Baisser les bras ce serait donner raison à vos détracteurs. Ne gâchez pas vos chances pour un simple problème d'ego. Le conseil est à prendre en considération.

Une dépense par-ci, une dépense par-là, l'argent file très rapidement sur votre compte, un peu comme tout le monde, sauf que dans votre cas, il faut être prudent. Vous avez dépensé sans compter, aujourd'hui vous en payez les frais.



♎ Balance (23 septembre - 22 octobre)

Côté professionnel, vous ne ferez pas du tout la fine bouche. Il y a une raison à cela : votre travail est avant tout alimentaire. Même les tâches peu gratifiantes ne vous feront pas peur... Vous attendrez patiemment que la roue tourne en votre faveur.

La planète Mercure vous déconseillera fortement de jouer vos économies sur un seul coup de dés... À la manière des poupées russes, vous allez faire en sorte d'avoir plusieurs bas de laine. Selon les besoins, ces derniers seront de taille variable.



♏ Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les tâches actuelles sont intéressantes. Vous travaillez d'arrache-pied et on vous fait confiance ! Attention cependant à ne pas faire le travail à la place des autres. Ils peuvent vous accaparer. Sachez rester ferme si on vous demande des services.

Un coup de tête survient dans le shopping ! Fixez des limites dans votre budget. Faites de bonnes affaires en privilégiant les soldes. Tentez de différer vos achats les plus importants. Ils ne sont pas tous urgents ! Gardez de l'argent pour des règlements.



♐ Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Malgré de bonnes relations, le découragement vous gagne dans votre travail. Vous ressentez un manque de motivation et de ténacité, et l'impatience arrive, encore plus importante que d'habitude ! Essayer de vous ressaisir, votre logique sera gagnante !

Jupiter, maître de votre signe, vous pousse aujourd'hui à tous les excès ! Une certaine prudence est donc nécessaire, surtout en matière financière, la planète impactant principalement ce domaine. Ne dépensez pas sans compter, vous le regretterez !



♑ Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes à l'aube d'un nouveau départ professionnel. Votre dynamisme en dit long sur vos objectifs. Vous visez haut, mais surtout vous visez juste. On ne peut que saluer votre implication. Les conditions sont favorables. Osez les projets !

Vous êtes de bon conseil, c'est en toute confiance, qu'une personne proche vous demande de l'aider dans la gestion de ses comptes. Vous rassurez cette personne sur la fiabilité de sa situation financière. Décidément, l'argent, ça vous connaît !



♒ Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous êtes chef d'équipe, vous ne pourrez pas dominer le stress que la Lune concentrera sur vous aujourd'hui ! Pour ne rien arranger, on pourra vous confier quelques intérimaires. Au bout de quelques minutes seulement, vous les pousserez à bout.

Votre budget carburant ou alimentaire pourra exploser. Plus de déplacements, plus de visites amicales, familiales, ou de sorties restaurants, ne cherchez pas un bouc émissaire en particulier. Ce sera un amalgame de plusieurs petites choses.



♓ Poisson (19 février - 21 mars)

Vos activités sont diversifiées. Les collaborateurs vous chargent aussi de travail. Des retards ou des absences apportent beaucoup de travail ! Un peu de dispersion survient dans votre planning. La désorganisation règne et elle vous fait perdre du temps !

Si vous faites des achats, pensez à payer en plusieurs fois. Il est vivement recommandé de ne pas céder à des achats qui seraient très chers. Des articles haut de gamme restent importants. Malgré les frais actuels, vous n'êtes pas spécialement inquiet.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis, Taï à la rencontre de "Sira" à djou Anka Wuli Mali V
"Au sud, les gens commencent à partir de Bamako"



1013 **Malikilé**



Opération Kaktoul
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequeil Kokalla Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com